



Compte rendu du CSAL du 9 juin 2026

En réponse à notre déclaration liminaire (que vous trouverez en scannant le QR code)



- Rémunérations :

La direction nous a indiqué faire remonter l'information auprès de l'administration centrale.

- Incivilités :

Une information sur l'application SIGNALFIP sera mentionnée dans le livret d'accueil fourni aux agents arrivant dans le département. Un rappel sera également effectué auprès des chefs de service pour communication aux agents.

Sur l'ordre du jour

- Plan local de formation :

En réponse à notre déclaration liminaire, la direction a précisé qu'une partie des formations sur le numérique est devenue facultative. Nous ne pouvons que regretter que cette information, bien que publiée sur Ulysse 58 et envoyée aux chefs de service, soit passée inaperçue auprès d'un grand nombre de collègues.

La CGT a voté pour le plan de formation en émettant des réserves sur le trop grand nombre de formations et de formations en distanciel (50 %).

- Aménagement du SDIF/SPFE :

L'absence sur plan des modifications que les agents ont demandées et que nous avons relayées seront bien prises en compte si aucune contrainte technique ou sécuritaire n'y fait obstacle. L'accueil du SDIF se fera dans les box de réception de l'accueil et dans l'ancien local courrier pour les professionnels (géomètres-experts, notaires).

Ce plan définitif sera soumis à un bureau de contrôle externe pour les contraintes évoquées ci-dessus. La direction se donne jusqu'à début juillet pour fixer le calendrier des travaux. Les travaux commenceront par le SDIF pour se terminer par le SPFE mais ne seront pas terminés au 1/09/2026. Compte-tenu de la présence possible d'amiante dans nos locaux, des analyses nécessaires sont en cours et leur résultat conditionnera le déroulé des travaux. La direction s'est engagée à communiquer toutes les informations relatives à ce sujet. Un point amiante sera effectué en septembre 2026.

La CGT a voté pour ce plan sous réserve de la validation des modifications demandées par les agents et portées par la CGT.

- Observatoire interne

Soyez rassuré, les résultats de l'observatoire interne sont globalement positifs du point de vue de la direction :

- 1/3 des agents est désabusé en raison de perte de sens, démotivation et crainte sur l'avenir
- 41 % des agents sont optimistes pour l'avenir

Bien qu'il y ait une amélioration sur ce dernier point, la direction a précisé qu'elle est consciente que les résultats restent mauvais. De nombreuses actions ont été menées par la direction (journée portes ouvertes, santé mentale, ...) mais est-ce réellement suffisant ?

Il s'agit à nouveau d'un satisfecit de la direction sans lien avec la réalité des collègues et des services. Avec ça, vous reprendrez bien un peu d'essuie-mains ?



- Tableau de bord de veille social (TBVS) :

La direction présente les résultats des différents indicateurs du TBVS

Les écrêtements des heures supplémentaires font l'objet d'une communication auprès de l'assistante de prévention et les chefs de service sont appelés à être vigilants.

Les services suivants présentent une fragilité en raison d'indicateurs négatifs : Centre de Contact, Service des Impôts des Entreprises, Pôle Contrôle Expertise, Centre des Impôts Fonciers.

La direction leur prêter une attention particulière pour l'année 2026.

- Bilan France Service :

La direction a présenté les statistiques de la fréquentation des France Service ainsi que les motifs de consultation des usagers. Elle souhaite que l'accueil sur rendez-vous avec contre-appel soit privilégié pour réduire le flux. Autrement dit "décourageons les usagers..." !

Suite à un audit national sur les EDR, la direction nous informe que leur présence dans les France Service est à proscrire. Elle indique qu'il y a un vrai sujet mais qu'il n'y a pas d'urgence.